

L'Aigle de Lyon



*Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
Priuré Saint-Irénée Juin 2017 N° 325*

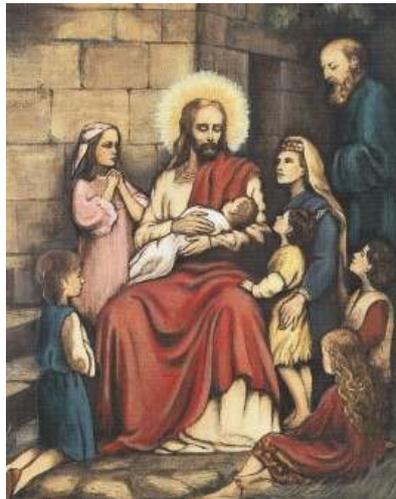
*Saint Jean :
Nous avons cru à la charité*

IlS l'ont découronné

A l'issue de sa visite en 1987, le Cardinal Gagnon, alors Président du Conseil pontifical pour la famille, dit à Monseigneur Lefebvre son admiration pour l'œuvre de la Fraternité saint Pie X, en des paroles qui étonnèrent fort notre fondateur. C'était notamment ce fait que dans la Fraternité on veillait à observer les dix commandements. Monseigneur Lefebvre nous le rapportera ensuite, car il est normal que les catholiques suivent les enseignements de Notre-Seigneur : « **Celui qui m'aime gardera mes commandements** ». L'axe de la vie morale du chrétien est d'embrasser la loi divine, qui est la volonté signifiée de Dieu, la manifestation concrète de notre amour de Dieu, la préparation à la vie éternelle.

Or si nos sociétés ont découronné Notre-Seigneur, rejetant Dieu et l'honneur public qu'elles lui doivent, elles ont conséquemment mis en place des législations qui s'opposent directement aux dix commandements. De la sorte les sociétés laïcisées constituent un obstacle grandissant au salut de l'homme. Mais le plus grave est que les représentants de l'Église ont eux-mêmes découronné Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est particulièrement en ce sens que s'en indignait Monseigneur Lefebvre. Il appartient effectivement au pape d'être le serviteur de Jésus-Christ, chef invisible de l'Église, et non le serviteur de l'O.N.U. organe des sociétés sans Jésus-Christ.

Or s'il est un domaine où la gouvernance mondialiste est active, c'est bien celle des lois contre la famille. C'est ainsi que nous voyons déferler sur nos pays ces législations qui tendent à détruire la famille telle que Dieu l'a constituée : un homme et une femme liés par un mariage indissoluble : « **ils seront deux en une seule chair** ». Si cette petite cellule précieuse pour la vie et la prospérité morale et matérielle de la société a besoin d'être défendue et protégée par de justes lois, nous voyons quel drame et quelle injustice constituent ces dispositions qui favorisent son démantèlement.



Parallèlement à ces lois d'anarchie sociale et d'immoralité, c'est la législation de l'Église conciliaire qui a suivi ce mouvement et tend à s'aligner sur la loi civile. C'est le concile Vatican II, à l'écoute du monde, dans la bienveillance des attentes de l'homme moderne. ... Tout le charabia conciliaire, pour ne pas être en confrontation avec le monde de ce temps. Si la confrontation ne doit pas être recherchée pour elle-même, elle est nécessaire là où il faut défendre la loi divine, les droits de Dieu vis-à-vis de sa créature.

De la sorte le concile Vatican II a opéré un changement radical, concernant le mariage, à savoir d'inverser les fins du mariage. La fin première, la procréation en vue d'assurer la pérennité de l'espèce et de remplir le ciel d'élus, a été remise au second rang, laissant place au soutien mutuel des époux et au remède à la concupiscence. Ce changement de perspective est très grave et installe au premier plan les éléments subjectifs du mariage, suivant la conception personnaliste du mariage. De la famille tournée vers l'accueil de l'enfant et sa sainte éducation, on est passé à la recherche de la réalisation de la personne par la famille. Bien entendu le soutien mutuel, s'il est un élément second dans le mariage, a son importance évidente, mais il ne se vit bien que dans la perspective où la fin de la procréation est recherchée comme fin première. L'amour n'est pas un égoïsme à deux, mais deux âmes tournées vers un même but qui les dépasse et pourtant auquel elles contribuent. Cette finalité en dépassant l'individualité, contribue à faire réaliser aux époux leur contribution au bien commun de la famille, qui participe à celui de toute la société.

Du coup la législation de l'Église a été changée après Vatican II, par le Pape Jean-Paul II, publiant le nouveau code de droit canonique en 1983. Dans l'application du renversement des fins du mariage, ce code révolutionnaire fragilise

Ils l'ont découronné

(suite de la page 1)

le mariage, en inventant des motifs d'annulation que l'Église avait toujours refusés, jusqu'alors. C'est le fameux fourre-tout de l'immaturité des conjoints qui inaugure l'interprétation subjectiviste du sacrement de mariage. Depuis ce nouveau code, nous ne pouvons ignorer quel désastre il constitue dans l'Église et participe au malheur de ces familles décomposées, recomposées, instables, placées en situation d'immaturité. Sans compter que le Pape François a aggravé la situation en permettant ce que notre Supérieur général n'a pas hésité à qualifier de « divorce catholique ».

Monseigneur Lefebvre ne voulait pas que nous usions de ce nouveau code et la Fraternité s'en est bien gardée et a maintenu les critères justes et éprouvés de la Tradition dans le jugement des mariages. C'est ainsi que la tradition protège les familles et récolte les bons fruits de cette pastorale catholique là où le Christ demande explicitement : « **que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni.** » Cela concerne aussi les hommes d'Église, le mariage étant un sacrement, vivifié par la grâce de notre divin Sauveur. A l'opposé, nous avons vu l'archevêque de Rouen, par exemple, réunir des divorcés « remariés » dans la cathédrale. Ils étaient 800, c'est dire la catastrophe de la « pastorale » conciliaire qui génère tant d'échecs et veut les accompagner jusqu'au sacrilège, l'archevêque faisant repentance devant eux pour le compte de l'Église qui aurait manqué d'humanité à leur égard, en ne leur permettant pas l'accès à la Sainte communion... Nous n'avons pas fini de voir se déployer toutes les conséquences de l'inversion des fins du mariage...

Si la Rome actuelle propose que nous dépendions du nouveau droit canonique, c'est là un

« cadeau » irrecevable, car il mettrait alors nos fidèles dans la précarité canonique conciliaire. Ce serait un effet de l'acceptation de la célébration des mariages selon la forme ordinaire : nous ferions alors dépendre les jugements de mariages des officialités qui sont régies par ce nouveau code que nous réproprions de toutes nos forces. Par ailleurs, la conséquence pratique serait numériquement sans commune mesure avec les quelques annulations de mariage que la Rome conciliaire opère pour défaut de forme canonique, concernant les mariages que nous célébrons et que des fidèles défaillants obtiennent des officialités. (Ceux-ci bénéficieraient de toutes façons et sans difficultés, d'une annulation pour immaturité). Nous obtiendrions les mêmes ravages familiaux que nous déplorons chez les catholiques Vatican II, alors que la loi canonique est censée défendre le mariage et protéger les familles, les aider non à se briser, mais à durer, se pérenniser et ce faisant à se sanctifier.

La question des registres est connexe, elle spécifie en principe de quel droit on va dépendre. De ce point de vue nos registres sont une garantie pour les familles de l'usage du droit pérenne de l'Église dans la Tradition. Nous pouvons tout de même noter, que les instituts ralliés, n'ont pas leurs registres propres, mais enregistrent leurs actes sur ceux régis par le nouveau droit de 1983 et sont souvent rattachés à une paroisse avoisinante qui établit bien leur dépendance formelle à Vatican II, ses réformes et à l'évêque diocésain. En situation normale c'est logique, dans la situation de crise aigüe provoquée par Vatican II c'est un abandon lourd de conséquences.

Le Prieur, M. l'abbé François-Xavier Camper

La méditation

5ème demande : la pratique des cinq premiers samedis du mois

Le **13 juillet 1917**, Notre-Dame annonce qu'elle reviendra pour deux demandes : le **10 décembre 1925**, celle des **cinq 1^{ers} samedis** ; le **13 juin 1929**, celle de la **consécration de la Russie**. La durée de **3 ans ½** entre ces deux dates est symbolique dans l'Apocalypse XI-XIII dont sœur Lucie recommande la lecture ¹.



1889, Léon XIII : **15 samedis**/ND Rosaire. **13 juin 1905**, saint Pie X : **12, 1^{ers} samedis**/Immaculée Conception.

13 juillet 1917 : Notre-Dame révèle le Secret attesté par le miracle du 13 octobre : la 1^{ère} partie (enfer) et la 2^{ème} (**5 premiers samedis** et consécration de la Russie) seront publiées dans le **Mémoire de 1941**. En l'absence de réparation, les offenses contre le Cœur Immaculé de Marie seront châtiées en ce monde et dans l'autre. Le 3^{ème} secret : *Au Portugal se conservera le dogme de la foi...* parle d'apostasie.

Sacrifiez-vous pour les pécheurs : Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie.

Pour empêcher cela (châtiments), je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la Communión réparatrice des premiers samedis du mois.

¹ Sœur Lucie recommande de lire les chapitre VIII à XIII de l'Apocalypse

L a méditation (suite de la page 2)

10 décembre 1925 à Pontevedra : Notre-Dame revient demander cette dévotion réparatrice :

*Vois, ma fille, mon Cœur entouré d'épines que les hommes ingrats m'enfoncent à chaque instant par leurs blasphèmes et leurs ingratitude. Toi, du moins, tâche de **me consoler** et dis que tous ceux qui, 1/pendant cinq mois (consécutifs), le premier samedi, 2/se confesseront, 3/recevront la sainte Communion, 4/réciteront un chapelet, 5/et me tiendront compagnie pendant quinze minutes en méditant sur les quinze mystères du Rosaire, 6/en esprit de réparation, je promets de les assister à l'heure de la mort avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme.*

15 février 1926 : Enfant Jésus : *As-tu révélé au monde ce que la Mère du Ciel t'a demandé ?*

*C'est vrai, ma fille, que beaucoup d'âmes commencent (les 1^{ers} samedis), mais peu vont jusqu'au bout et celles qui persévèrent le font pour recevoir les grâces qui y sont promises. Les âmes qui **font les cinq premiers samedis avec ferveur** et dans le but de faire **réparation au Cœur de ta Mère du Ciel** me plaisent davantage que celles qui en font quinze, tièdes et indifférentes.*

*Oui la **confession** peut être faite même **au-delà (de huit jours)**, pourvu que les âmes soient en **état de grâce** le premier samedi lorsqu'elles me recevront et que, dans cette confession antérieure, elles aient **l'intention de faire ainsi réparation au Sacré-Cœur de Marie**. Elles pourront (si elles oublient cette intention) la formuler dans la confession suivante, profitant de la première occasion de se confesser.*

17 décembre 1927 à Tuy : *Ma fille, écris ce qu'on te demande (apparitions de Pontevedra).*

Début 1930 : Adresser au **Saint-Père** les 2 demandes : **consécration Russie et dévotion réparatrice.**

Mai 1930 : lettre de sœur Lucie : *Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire et ordonne (consécration de la Russie) et si Sa Sainteté promet, moyennant la fin de cette persécution, d'**approuver et de recommander la pratique et la dévotion réparatrice.***

Heure Sainte (demandée par le Sacré-Cœur à Paray) **du jeudi 29-30 mai 1930** : Notre Seigneur précise :

*La pratique de cette dévotion sera acceptée **le dimanche qui suit le 1er samedi** quand mes prêtres, pour de justes motifs, le permettront aux âmes. Ma fille, le motif (pourquoi cinq samedis) en est simple. Il y a **cinq espèces d'offenses et de blasphèmes proférés contre le Cœur Immaculé de Marie** :*

1. Les blasphèmes contre l'**Immaculée Conception**.
2. Les blasphèmes contre sa **Virginité**.
3. Les blasphèmes contre sa **Maternité divine**, en refusant en même temps de la reconnaître comme **Mère des hommes**.
4. Les blasphèmes de ceux qui cherchent publiquement à mettre dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris, ou même la haine à l'égard de cette **Mère Immaculée**.
5. Les offenses de ceux qui l'outragent directement dans les **saintes Images**.

*Voilà ma fille, le motif pour lequel le **Cœur Immaculé de Marie** m'a inspiré de demander cette petite **réparation** et, en considération de celle-ci, **d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner** aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser. Quant à toi, cherche sans cesse, par tes prières et tes sacrifices, à émouvoir ma miséricorde à l'égard de ces pauvres âmes.*

Mars 1939 : *Demande, insiste de nouveau pour **qu'on divulgue la communion réparatrice des premiers samedis du mois en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie**. Le moment approche où les rigueurs de ma justice vont punir les crimes de plusieurs nations. Quelques-unes seront anéanties. À la fin, les rigueurs de ma justice tomberont plus sévèrement sur ceux qui veulent détruire mon règne dans les âmes.*

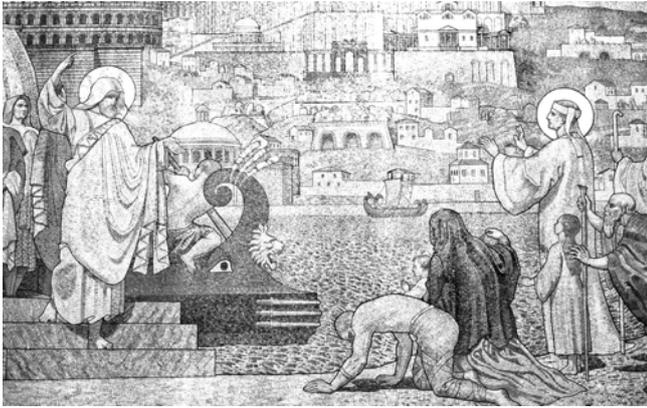
3 septembre 1939 : 2ème guerre mondiale - 10 jours après : Mgr da Silva approuve les 1^{ers} samedis.

15 juillet 1946 : *Notre-Dame veut que le Saint-Père et tous les évêques consacrent la Russie à son Cœur Immaculé... Le peuple doit réciter le chapelet, faire pénitence, **recevoir la sainte communion pendant cinq samedis consécutifs**, prier pour le Saint-Père.*

14 mai 1982 : *Pour répondre fidèlement... que chaque évêque du monde fasse dans sa cathédrale une consécration publique et solennelle de la Russie en réparation pour tous les outrages commis contre le Cœur Immaculé de Marie et **que le Saint-Père approuve la dévotion réparatrice des cinq premiers samedis du mois**. Cela n'a pas encore été réalisé, il faut bien le dire, par aucun Pape jusqu'ici.*



Les protecteurs de la cité lyonnaise



Mosaïque dans la basilique de Fourvière

Le mois de juin et le début de juillet verront défiler sous nos yeux les grands patrons de notre cité : **saint Pothin** et ses compagnons, le 2 juin, patrons de la ville de Lyon, **saint Jean-Baptiste**, le 24 juin, titulaire de la cathédrale, et enfin **saint Irénée** le 3 juillet, patron du diocèse. Avec le 24 octobre, ce sont les fêtes chômées de Lyon. On peut ajouter à ces protecteurs tous les saints évêques de Lyon, fêtés par une messe spéciale avec des textes similaires.

La préface de saint Pothin et de saint Irénée expose les motifs particuliers de l'honneur rendu par les Lyonnais à ces saints : la foi a été « semée parmi nous par les travaux de vos martyrs et fécondée par leur sang ».

Ils sont donc les **Pères de l'Église de Lyon**, et pour les présenter, la liturgie cite le chapitre 44 du livre de l'Écclésiastique. Il s'agit d'un grand éloge des saints de l'Ancien Testament qui ont joué un rôle majeur dans l'histoire du peuple de Dieu. L'introït de saint Irénée cite le premier verset : ils sont les Pères de notre race, ce qu'il faut entendre pour nous au sens spirituel. Déjà à leur époque, ils étaient admirés et glorifiés (graduel). Ils se survivent indéfiniment par cette descendance spirituelle qui se transmet le flambeau. Même si leurs corps ont été enterrés depuis longtemps (alleluia de saint Irénée), leur nom vit toujours. Qu'est-il resté de leur passage terrestre, qu'est-ce qui a marqué leurs contemporains ? Leur sagesse nous dit l'introït de saint Irénée, leur miséricorde et leurs vertus, nous dit l'offertoire de saint Pothin. En effet, ils ont donné la vie spirituelle, l'enseignement.

La liturgie cite également (en entier dans l'épître de saint Irénée), le panégyrique que saint Paul fait de ces hommes illustres, ces **saints de l'Ancienne Alliance**. La conclusion précise que la récompense des saints du Nouveau Testament est bien meilleure. Pourtant elle dit de ces saints qu'ils ont obtenu de grandes victoires, affronté de grands obstacles, fait des miracles et que le monde n'était pas digne d'eux.

Les **séquences** relatent l'histoire de ces tribulations et de ces victoires spirituelles de nos Pères. « Nous sommes votre postérité », conclut la sé-

quence de saint Pothin. Et celle de saint Irénée dit que ces saints nous ont été donnés pour la sûreté de notre défense.

Du haut du ciel ils **prient sans cesse** pour nous, comme Jérémie soutenait les combats des Macchabées, « Celui-ci est l'ami de ses frères et du peuple de Dieu : celui qui prie sans cesse pour son peuple et pour toute la Ville Sainte » (offertoire de saint Irénée et 2^e alleluia des saints évêques de Lyon).

Ils ont **donné leur vie** pour nous, à l'image du Bon Pasteur dont l'évangile est repris dans la messe des saints évêques de Lyon. La séquence de saint Pothin le dit aussi en un raccourci saisissant : « la mort du chef sera le salut du troupeau ». Et l'épître est cette défense de saint Paul qui va jusqu'à vouloir donner sa propre vie pour ses brebis. Ce texte sera également repris dans la messe *Mementote* des saints évêques de Lyon. La collecte de saint Irénée demande la grâce de suivre ce pasteur qui, « en donnant sa vie pour ses brebis, les a entraînées au martyre ».

Quel est donc ce trésor qu'ils nous ont légués, dont ils ont été à la fois les hérauts et les héros ?

Saint Paul nous répond dans le premier verset de son panégyrique qui ouvre la messe de saint Pothin : « **Par la foi**, les saints ont conquis les royaumes... »

Alors les **oraisons** demandent cette foi que les fondateurs nous ont apporté. « Accordez-nous d'en garder toujours le souvenir et de manifester, par nos actes, la foi que nous professons », nous dit la collecte de saint Pothin. « Accordez-nous d'imiter leur constance dans la foi », nous dit la secrète. « Faites qu'à ceux qui ont reçu la justification de la foi, ne manque pas la force de la foi », conclut la postcommunion.

Saint Paul nous appelle à suivre cette foi dans cet extrait admirable de l'épître aux Hébreux (Hb 13, 7 -17) qui constitue l'introït et l'épître de la messe *Mementote* : « Souvenez-vous de vos chefs, qui vous ont prêché la parole de Dieu, et **voyant leur fin, imitez leur foi**. »

Le **martyre** est le témoignage suprême de cette foi, la liturgie ne manque pas de le souligner, comme pour tous les martyrs : « La foi qu'en sa vie il affirma, il la fonde héroïquement par son glorieux martyre » (séquence de saint Irénée).

Voilà **nos vrais Pères**, nos vrais chefs : ceux qui nous ont donné la vie divine et la foi droite que nous demandons au baptême (distinguées justement par saint Irénée, des hérésies qui pullulaient à son époque). **Cette foi est le critère principal** qui nous permettra de discerner les bons pasteurs. Prions ardemment ces saints Pères et évêques de Lyon, à travers cette liturgie très expressive pour que nos pasteurs retrouvent la foi que ceux-là nous ont légués et qu'ils la défendent avec la même ardeur.

Abbé Louis-Marie Gélinau

En l'honneur de Marie

La perfection de Marie

Il n'y a rien de plus admirable, dit ailleurs ce savant évêque (Bossuet), que l'état où l'âme pleine de Dieu s'oublie elle-même. De cette union avec Dieu on voit naître bientôt en elle toutes les vertus. Là est la véritable prudence ; car on apprend à tendre à sa fin, c'est-à-dire à Dieu, par la seule voie qui y mène, c'est-à-dire par l'amour. Là est la force et le courage ; car il n'y a rien qu'on ne souffre pour l'amour de Dieu. Là se trouve la tempérance parfaite ; car on ne peut plus goûter les plaisirs des sens qui dérobent à Dieu les cœurs et l'attention des esprits. Là on commence à faire justice à Dieu, au prochain et à soi-même : à Dieu, parce qu'on Lui rend tout ce qu'on Lui doit en l'aimant plus que soi-même ; au prochain, parce qu'on commence à l'aimer véritablement, non pour soi-même, mais comme soi-même, après qu'on a fait l'effort de renoncer à soi-même ; enfin on se fait justice à soi-même, parce qu'on se donne de tout son cœur à qui on appartient naturellement. Mais en se donnant de la sorte, on acquiert le plus grand de tous les biens, et on a ce merveilleux avantage d'être heureux par le même objet qui fait la félicité de Dieu.

Ne proférez jamais cette parole indigne d'une bouche chrétienne : je laisse la perfection aux religieux et aux solitaires, trop heureux d'éviter la damnation éternelle. Non, non, vous vous abusez : qui ne tend point à la perfection tombe bientôt dans le vice ; qui grimpe sur une hauteur, s'il cesse de s'élever par un continu effort, est entraîné par la pente même, et son propre poids le précipite. C'est pourquoi toute l'Écriture nous défend de nous arrêter un seul moment. Si, selon l'apôtre saint Paul (1 Co, 9, 21), la vie vertueuse est une course, il faut, comme cet apôtre, s'avancer toujours, oublier ce qu'on a fait, courir sans relâche et n'imaginer de repos qu'à la fin de la carrière, où le prix de la course nous attend (Ph 3, 13). Si la vie vertueuse est une milice, comme dit le saint homme Job, 7, 1, ou, comme parle saint Paul, une lutte continuelle (Ep 6, 12) contre un ennemi également attentif et fort, se ralentir tant soit peu, après même l'avoir atterré, c'est lui faire reprendre ses forces ; et une victoire mal poursuivie ne devient pas moins funeste par l'évènement qu'une bataille perdue.

Jusqu'à Jésus-Christ, on peut dire que la perfection et les effets de cette vertu n'étaient pas entièrement connus. C'est Jésus-Christ proprement qui nous apprend à nous contenter de Dieu seul. Pour établir le règne de la charité et nous en découvrir tous les devoirs, il nous propose l'amour de Dieu jusqu'à nous haïr nous-mêmes et persécuter sans relâche le principe de corruption que

nous avons tous dans le cœur ; il nous propose l'amour du prochain jusqu'à étendre sur tous les hommes cette inclination bienfaisante, sans en excepter nos persécuteurs ; il nous propose la modération des désirs sensuels jusqu'à retrancher tout à fait nos propres membres, c'est à dire ce qui tient le plus vivement et le plus intimement à notre cœur ; il nous propose la soumission aux ordres de Dieu jusqu'à nous réjouir des souffrances qu'il nous envoie ; il nous propose l'humilité jusqu'à aimer les opprobres pour la gloire de Dieu, et à croire que nulle injure ne peut nous mettre si bas devant les hommes, que nous ne soyons encore plus bas devant Dieu par nos péchés.

La perfection est à ce prix, et pour y arriver, prions Marie et prenons-la pour modèle.

Marie, dit saint Bernard est la violette de l'humilité, le lis de la pureté, la rose de la charité, l'honneur et la joie du ciel.

Dieu lui a communiqué toute la sagesse, toutes les vertus, toutes les perfections qu'Il pouvait lui donner, et Dieu peut tout. Marie est un océan de beauté, d'humilité, de grâce et de toutes vertus. Elle est un abîme de miracles, dit saint Jean Damascène.

Ô Marie, s'écrie saint Ildelfonse, vous avez autant de perfections qu'il y a d'astres au firmament.

Marie est le miroir où se voient toutes les perfections. Les saints en ont beaucoup, mais nul d'entre eux ne les a toutes réunies ; les perfections de l'un ne sont pas celles de l'autre. Marie, elle, les possède toutes et comme à l'infini.

Dès le moment même de son Immaculée Conception, Marie a été plus parfaite que tous les saints ensemble à la fin de leur carrière rem-

plie de vertus. Ayant vécu soixante et douze ans, et ses perfections ayant doublé et triplé à chaque instant de son existence, elle est parvenue à un degré de sainteté, de perfection, connu de Dieu seul.

Jésus-Christ est la perfection engendrée et incarnée ; Marie est la perfection qui conçoit et enfante.

Ma demeure, dit-elle par l'Écclésiastique, est dans la plénitude des perfections de tous les saints. La plénitude de la perfection de Marie commence au point où atteint la plénitude de tous les saints ; elle part de ce point, grandit et ne s'arrête qu'à côté de Dieu. Là est l'infini !

Les perfections de Marie sont sans nombre, sans poids et sans mesure ; Dieu seul peut les compter, les peser, les mesurer.



Horaires des Messes

Lyon

Prieuré Saint-Irénée

Dimanches et fêtes :

8h30 : Messe basse
10h30 : Messe chantée
18h30 : Messe basse

En semaine :

18h00 : Chapelet
18h30 : Messe basse
Messess supplémentaires, se renseigner

Valence

Chapelle de la Mère de Dieu

Place de l'église
(portail vert en face du n° 5)
26300 Bourg de Péage
09 50 38 69 89 (Lyon)
Dim. et fêtes : 11h00

Bourgoin-Jallieu

Eglise Saint-Barthélemy Chamont

38890 Saint-Chef
09 50 38 69 89 (Lyon)
Dim. et fêtes : 8h00

Dombes

Ecole Saint-Jean Bosco

La Ville
01240 Marlieux
04 74 42 86 00
Dim. et fêtes : 10h30

Chapelle du Sacré-Cœur

155, route du Grobon
01400 Châtillon/Chalaronne
04 74 42 86 00 (Marlieux)
Dim. et fêtes : 8h30

Beaujolais

Couvent Saint-François Morgon

69910 Villié-Morgon
Dim. : 10h00 et 18h00

Eglise Saint-Cyr Ambérieux d'Azergues

69480 Anse
04 37 49 93 61
Dim. et fêtes : 10h00

Monts du Lyonnais

Ecole de La Péraudière

69770 Montrottier
04 74 70 13 26
Dim. (année scolaire) : 11h00

Prieuré Saint-Irénée

23, quai Perrache - 69002 LYON
Tel : 09 50 38 69 89- Fax : 04 72 75 00 79
Abbé Camper 06 62 13 67 21
Abbé Gélinau 06 72 89 79 39
lyon.fssp@free.fr

L'Aigle de Lyon
IPNS - 500 exemplaires

La vie au Prieuré

Baptêmes : à Lyon : **Constance**, 1^{er} enfant de M. et Mme Pierre Isoard, le 20 mai ; à Ambérieux : **Wenceslas**, 5^e enfant de M. et Mme Emmanuel Bouvet, le 29 avril ; à Chamont : **Gautier**, 4^e enfant de M. et Mme Nicolas Clément.

Première communion : à Bourg de Péage : **Vianney Thomas**, le 7 mai.

Obsèques : à Lyon : **Monsieur René Decros**, le 18 mai, âgé de 78 ans ; à Saint Laurent en Royans : **Madame Raymonde Weber**, le 4 mai, âgée de 86 ans, tous deux munis des sacrements.



Samedi 29 avril : le vicaire administre son deuxième baptême d'enfant à Ambérieux, tandis que le prieur est allé jusqu'à Lille pour des fiançailles.

Dimanche 30 : tous les prêtres de la communauté se rendent aux Assises du MJCF à La Martinerie, laissant M. l'abbé de Fraissinette assurer le ministère du soir.

Lundi 1^{er} mai : après la messe pontificale de Mgr Tissier de Mallerai, les abbés rentrent au plus vite mais la grêle importante aboutit à un carambolage sur l'autoroute où nous avons laissé la voiture du prieur. Celui-ci a pu repartir en stop, selon la gendarmerie, c'est-à-dire avec une personne qui s'était arrêtée par crainte d'avoir causé les chocs qu'elle avait entendus. Ainsi, juste 40 minutes de retard pour la messe de saint Joseph à Lyon. Le début des ennuis, diraient certains ; « on a échappé belle » dit la gendarmerie avec 7 voitures hors-service sans blessés.

Mercredi 3 : toutes les communautés religieuses prient car notre prieur est à Surresnes pour les projets du prieuré, les nouvelles sont plutôt bonnes. L'ouverture de l'école primaire est programmée, pour la rentrée 2018, le temps de réaliser les travaux nécessaires dont le Prieuré a le financement et auxquels nos supérieurs donnent leur agrément. La constitution de l'AEP et toutes les démarches légales vont être entreprises. Le Supérieur de District donne aussi son accord pour l'achat d'un bâtiment aux portes de Valence. L'acquisition est prévue pour juin 2018. Enfin l'installation d'une nouvelle sonorisation à Chamont obtient leur aval.

Jedi 4 : le vicaire est en Royans pour l'enterrement d'une des pionnières de la chapelle de Bourg-de-Péage, victorieuse de quatre cancers, mais pas du 5^e. La journée se termine à La Péraudière, heureusement avec un chauffeur, vu les kms.

Dimanche 7 : M. le Prieur lit en chaire la lettre qu'il a préparée avec 6 autres doyens du district et l'appui des communautés amies. Un éclairage sur la question des mariages. A Bourg-de-Péage, la chapelle est plus que pleine pour la première communion d'un jeune Thomas. Son père, décédé en opération militaire en 2011 au régiment des Spahis de Valence vient d'être déclaré « mort au service de la France ». La famille est donc venue depuis la Bretagne et retrouve la chapelle de l'époque.

Samedi 13 : le MJCF investit le prieuré pour un SRPC - traduction pour les non-initiés : Session Régionale de Préparation de Camp. Les abbés sont mis à la cuisine italienne pendant les deux jours, en attendant l'ouverture de la pizzeria il Purgatorio (O Tiramisu pour les non-initiés), notre voisin.

Mardi 16 : le vicaire se retire une journée à Morgon. Chose bien nécessaire dans l'agitation actuelle.

Jedi 18 : la journée est bien pleine pour notre prieur : enterrement à 10h, inhumation à plus de 100km de là vers 17h et conférence à 20h30. La salle est comble, notre prieur expose calmement les méandres du droit sur les mariages, et surtout les démarches romaines pour faire main basse sur la Tradition. L'ambiance s'échauffe quand plusieurs fidèles prennent la parole pour faire des questions ou des proclamations. Ce n'est pas si facile d'éclairer les intelligences sans échauffer les passions !

Samedi 20 : baptême de Constance, c'est le vingtième baptême dans notre nouvelle chapelle, en moins d'un an !

